

30.05.2022 – 09:00 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs: Enquête trimestrielle et indice de la construction: La conjoncture favorable entraîne des hausses de salaire

Zurich (ots) -

En début d'année, les entrepreneurs-construction ont réalisé un chiffre d'affaires de 4,8 milliards de francs, un résultat satisfaisant par rapport au niveau d'avant la pandémie. Les entreprises de construction ne manquent pas de travail, les carnets de commande sont bien remplis et le marché du travail déjà bien asséché. Cette conjoncture favorable a permis aux entreprises du secteur principal de la construction d'augmenter les salaires de 1,5% en moyenne. De quoi récompenser le travail bien fait mais aussi motiver et fidéliser la main-d'oeuvre qualifiée.

La pandémie de coronavirus a quelque peu enrayé l'activité de construction en 2020. Lorsqu'une amélioration de la conjoncture s'est esquiscée début 2021, l'activité de construction a elle aussi repris, avec à la clé un chiffre d'affaires de près de 5,0 milliards de francs au premier trimestre 2021. Au début de cette année, le secteur principal de la construction a réalisé un chiffre d'affaires de 4,8 milliards de francs, un bon résultat par rapport au niveau d'avant la pandémie.

L'entrée de commandes se normalise

Le coronavirus a entraîné des distorsions non seulement au niveau du chiffre d'affaires, mais aussi des commandes. Une grande prudence dans la passation de nouvelles commandes a notamment été observée en 2020. Lorsque les maîtres d'ouvrage privés et publics ont repris confiance début 2021, les nouvelles commandes se sont accumulées au premier trimestre 2021, de sorte qu'une valeur record de 7,2 milliards de francs a été enregistrée. C'est à l'aune de ces éléments de contexte que le recul actuel de 11% des entrées de commandes doit être considéré. Atteignant 6,4 milliards de francs, celles-ci se situent à un niveau habituel avant le coronavirus.

Un marché du travail asséché, des hausses de salaire intéressantes

Avec un montant de 16,3 milliards de francs, les carnets de commande sont actuellement bien remplis. Les entreprises de construction et leur personnel ne manquent pas de travail. Le taux de chômage, qui se montait à 3,5% en avril, est au niveau le plus bas depuis plusieurs années. Le secteur fait face à une pénurie de main-d'oeuvre qualifiée en raison de la conjoncture favorable, mais aussi d'une évolution démographique défavorable.

De nombreuses entreprises de construction ont augmenté d'elles-mêmes les salaires cette année - de 1,5% en moyenne -, y compris en l'absence de convention collective. Avec ces hausses de salaire fondées sur les performances, les entreprises de construction contribuent à faire en sorte de conserver un maximum de professionnels qualifiés dans le secteur et d'en attirer de nouveaux.

Un optimisme prudent - des risques au niveau du prix des matériaux

Les entrepreneurs restent optimistes en ce qui concerne le deuxième trimestre. L'indice de la construction prévoit une hausse du chiffre d'affaires de 6.4% par rapport au même trimestre de 2021. L'indice de la construction est un outil prévisionnel publié conjointement par le Credit Suisse et la SSE. À moyenne échéance, c'est-à-dire dans les six mois à venir, le Centre de recherches conjoncturelles KOF prévoit une légère baisse de la confiance au sein des entreprises de construction. D'après l'indice de la construction, la croissance devrait reculer légèrement au second semestre. D'une part, en raison des répercussions de la guerre en Ukraine sur la conjoncture mondiale et D'autre part, parce que la crainte d'éventuelles difficultés d'approvisionnement pourrait inciter à la prudence.

Les maîtres d'ouvrage partagés au sujet du renchérissement

Les entreprises de construction se disent préoccupées de recevoir les matériaux en temps et en heure de la part de leurs fournisseurs. Les prix de l'acier, du bitume, du diesel, etc. restent très élevés et volatils. Ces coûts peuvent être en partie répercutés sur les maîtres d'ouvrage. Certains d'entre eux, publics comme privés, sont prêts à trouver ensemble des solutions équitables. Les maîtres d'ouvrage publics sont appelés à appliquer les recommandations de la KBOB en matière de participation aux coûts et à introduire la méthode des pièces justificatives. La SSE s'entretient avec les maîtres d'ouvrage publics et privés afin de les sensibiliser à cette thématique.

Plus d'informations:

Aperçu des données du 1er trimestre 2022: <https://ots.ch/21rDNC>

Données détaillées sur l'activité de la construction: <https://ots.ch/evM3QM>

Indice de la construction: <https://ots.ch/2FwHHR>

Contact:

Bernhard Salzmann

responsable Politique + Communication de la SSE
Tél.: +41/78/762'45'31
E-Mail: bsalzmänn@baumeister.ch

Matthias Engel
porte-parole de la SSE
Tél.: +41/78/720'90'50
E-Mail: mengel@baumeister.ch

Fabian Waltert, Credit Suisse, Swiss Real Estate Economics
Tél.: +41/44/333'25'57
E-Mail: fabian.waltert@credit-suisse.com

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100889907> abgerufen werden.